

Consigne de gestion du Bio-seau

Du carton d'œuf peut être disposé dans le fond (pour l'aération et éviter les coulées de jus).
Vous devrez fermer le Bio-seau après chaque apport.

Que peut-on mettre dans le Bio-seau ?

Matières azotées : de manière générale, ce qui est vert, mous et mouillés

Épluchures et fanes de légumes, trognons et pelures de fruits, peaux de bananes (sans étiquette☺), légumes et fruits, (pas d'agrumes !).

Restes de pâtes, riz, pomme de terre et légumes cuits (sans sauce : pas de matière grasse !).

(Truc pour garder le Bio-seau propre plus longtemps : récupérez les sacs bruns à légume : vous pouvez mettre les matières azotées dedans avant de les mettre dans le Bio-seau !)

Matières carbonées : bruns, durs et secs

(Recouvrez-en les matières azotées à chaque apport !)

Marc de café avec filtre, thé et infusion avec le sachet (sans agrafe et cordon), coquilles d'œufs écrasées,

Les sacs bruns à légume utilisés (voir matières azotées ci-dessus) et le carton d'œuf lorsqu'il est trop humide.

(Astuce pour gagner de la place dans le Bio-seau : Découpez en petits morceaux les matières volumineuses ! Cela aidera aussi au travail des Référénts !)

ATTENTION : LES RESTES DE VIANDE SONT INTERDITS !

Des questions ? Carine LISSOIR, service environnement 083/670.211 ou carine.lissoir@gesves.be